

Baby fit

RÈGLEMENT COURS COLLECTIF
BABY FIT

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du mardi au samedi

Planning spécifique

PUBLIC CONCERNÉ :

Enfant de 3 à 5 ans

DESCRIPTIF DE L'ACTIVITÉ :

Séance collective assurée par un animateur sportif

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

6 enfants par créneau de 30 à 45 minutes

RÈGLES :

- ✓ Tout enfant voulant accéder à l'activité doit présenter un bracelet valide
→ PASSAGE A L'ACCUEIL
- ✓ Accès à l'animation par inscription sur place à l'accueil du Lac
- ✓ Tenue de sport obligatoire et nus pieds
- ✓ Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. Les parents doivent rester en dehors de la zone d'activité. Mais dans certains cas lorsque cela est demandé, ils peuvent aider sous les directives et l'autorité de l'animateur
- ✓ Toute personne ne respectant pas les consignes de sécurité données par l'encadrant se verra refuser l'accès à l'activité